

## Reçue par Olivier Dussopt, l'UDES rappelle que l'économie sociale et solidaire est un levier à actionner pour parvenir au plein emploi

Une délégation de l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire a été reçue par le ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion. Olivier Dussopt s'est montré ouvert et positif face aux propositions de l'UDES relatives à l'intéressement, au CPF, à l'emploi des seniors et à la représentativité des organisations multi professionnelles.

Le 20 juin, Hugues Vidor, président de l'UDES, David Cluzeau, président de la commission des affaires sociales et Sébastien Darrigrand, directeur général, ont été reçus par le ministre. Le président de l'Union a rapidement abordé la reprise et a insisté sur les mesures nécessaires pour amortir [la hausse de l'inflation et du smic](#), véritables freins à la reprise, en particulier des structures de l'ESS.

Au-delà de la conjoncture, **Hugues Vidor a rappelé que l'économie sociale et solidaire constituait un vivier de création d'emplois immédiats et futurs important** du fait du vieillissement général de la population, générant des besoins de recrutement en constante augmentation.



L'ESS doit en effet faire face à environ 700 000 départs à la retraite d'ici à 2028. Afin de stimuler l'attractivité des structures de ses adhérents et de faciliter la transformation progressive de leurs activités face aux transitions à venir (numérique, écologique, démographique), l'UDES multiplie les projets.

### Trois priorités pour l'UDES : l'emploi, la formation professionnelle et la place de l'Union dans le dialogue social national

Outre le contexte inflationniste, le président de l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire a rappelé les sujets qui tiennent à cœur à l'UDES et les propositions émises déjà largement :

1. **L'EMPLOI : l'UDES demande la tenue d'une conférence** entre l'ensemble des parties prenantes et notamment les intermédiaires de l'emploi pour dégager des solutions de convergence entre l'offre et la demande d'emplois ;
  - **L'emploi des jeunes** : l'UDES souhaite un **soutien de l'Etat** via notamment les parcours emplois compétences et le volontariat territorial en entreprise ;
  - **L'emploi des seniors** : l'UDES demande le **lancement d'un plan de développement de l'emploi** des seniors comportant un allègement des cotisations sociales à l'embauche ; un abondement par l'Etat du CPF des seniors ; un plan de gestion des parcours facilitant la mobilité dans les petites et moyennes entreprises.
  - **Les saisonniers** : l'UDES demande la **révision de la dernière réforme de l'assurance chômage** pour que les saisonniers puissent recharger leurs droits au bout de quatre mois et non de six.

2. **LES RETRAITES** : l'UDES est favorable à la création d'un **système universel et solidaire**, doté d'une règle d'or et assurant un meilleur équilibre entre l'augmentation des bornes d'âge et les contreparties sur les carrières longues et les métiers pénibles.
3. **LA FORMATION PROFESSIONNELLE** : l'UDES est favorable à la limitation du CPF et au renforcement du plan de développement des compétences ; demande plus de simplification des dispositifs existants et des moyens accrus pour les entreprises de moins de 300 salariés.
4. **LA PLACE DE L'UDES DANS LE DIALOGUE SOCIAL et la concertation nationale** :  
L'UDES, organisation représentative dans le champ multi professionnel demande :
  - la définition de nouveaux critères de représentativité pour les organisations patronales multi professionnelles ;
  - à siéger dans les instances relatives à la protection sociale ;
  - modifier les critères de financement des organisations professionnelles au travers de l'AGFPN.

## Les réponses du ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion

Le ministre du Travail, Olivier Dussopt a répondu à la délégation de l'UDES sur plusieurs sujets en lien avec les compétences de son ministère :

- Il a indiqué vouloir **simplifier encore les modalités d'accès à l'intéressement et à la prime** exceptionnelle de pouvoir d'achat (Pepa) en prévoyant son versement échelonné ;
- Il a affirmé vouloir **faciliter le fléchage du compte personnel de formation** sur les projets d'évolution professionnelle, en lien avec les abondements des branches et des employeurs ;
- Il a affirmé être en phase avec les propositions de l'UDES sur **l'emploi des seniors** ;
- Il a souhaité suivre de près et valoriser sous la forme de « bonnes pratiques » le projet **Objectif Transitions 2025** en matière de transition écologique ;
- Il soutient une **évolution des critères de représentativité** pour les organisations patronales multi professionnelles.

Sur la compensation demandée par l'UDES suite aux évolutions exceptionnelles de l'inflation, le ministre a indiqué que rien n'était prévu par le Gouvernement en la matière, tout en reconnaissant l'existence des difficultés en particulier pour les secteurs sous agrément, pour lesquels la hausse des prix n'est pas possible.

**UDES** - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) est l'organisation multi professionnelle de l'économie sociale et solidaire. Elle regroupe 23 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives), actifs dans 16 branches et secteurs professionnels. Avec plus de 30 000 entreprises et établissements, employant près d'1 million de salariés, Quatre principes guident l'action de l'Union : la réciprocité, la responsabilité, l'utilité sociale et le développement durable.